

PETIT GUIDE DE L'AMÉNAGEMENT NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES



LES OBJECTIFS DU GOUVERNEMENT POUR AMÉLIORER LA COUVERTURE NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES

L'ACTION DU GOUVERNEMENT
EST GUIDÉE PAR DEUX OBJECTIFS :

COHÉSION :

D'ici 2020, garantir à tous un accès au bon haut débit (>8 Mbit/s) ou au très haut débit et généraliser la couverture mobile de qualité (permettant l'ensemble des usages de la 4G).

AMBITION :

D'ici 2022, doter tous les territoires de la République d'infrastructures numériques de pointe, en offrant des accès à très haut débit (>30 Mbit/s).

04 LES TECHNOLOGIES DE
L'INTERNET FIXE ET MOBILE

10 AMÉLIORER LA COUVERTURE
INTERNET FIXE 

18 AMÉLIORER LA COUVERTURE
MOBILE 

26 COLLABORER À L'ÉMERGENCE
D'UNE SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE
INNOVANTE ET INCLUSIVE 



francethd.fr
francethd.fr/mobile

Contact : agence.numerique@finances.gouv.fr

LES TECHNOLOGIES DE L'INTERNET FIXE ET MOBILE

La présence d'un obstacle (relief, végétation, etc.) peut limiter la couverture mobile.

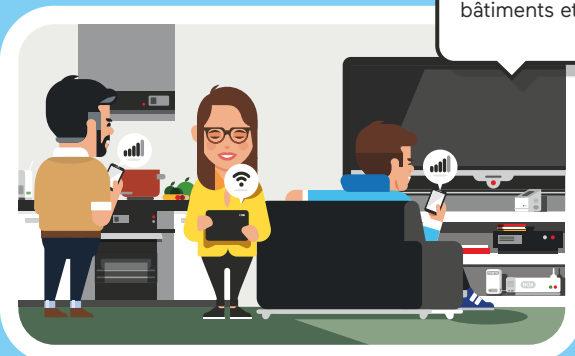
En mobilité, le passage d'une zone d'émission à une autre peut altérer la qualité de couverture ou entraîner des coupures de réseau.



LA FIBRE OPTIQUE JUSQU'À LA MAISON

La couverture mobile repose sur un réseau d'antennes-relais. Plus l'utilisateur est proche de l'antenne-relais, plus la qualité du signal est élevée.

LA FIBRE AU CŒUR DES VILLES/VILLAGES



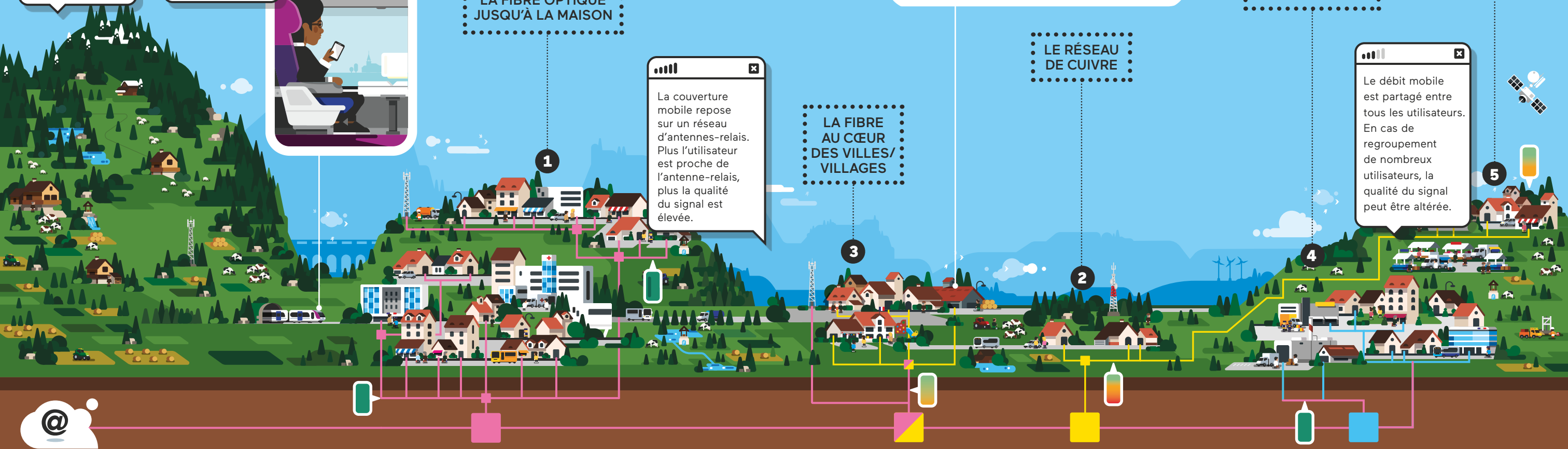
Des équipements permettent d'améliorer la couverture mobile, en voix et en données, à l'intérieur des bâtiments et des logements.

LE RÉSEAU DE CUIVRE

LA FIBRE AU PIED DES IMMEUBLES

Le débit mobile est partagé entre tous les utilisateurs. En cas de regroupement de nombreux utilisateurs, la qualité du signal peut être altérée.

LES RÉSEAUX HERTZIENS



COUVERTURE INTERNET FIXE

DÉBITS	RÉSEAUX FIXES
Excellent débit >100 Mbit/s	Fibre optique
Très haut débit >30 Mbit/s	Câble
Bon haut débit >8 Mbit/s	Cuivre
Faible débit	

COUVERTURE MOBILE

- Très bonne couverture
- Bonne couverture
- Couverture limitée



1 LA FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'ABONNÉ (FttH)

DÉBIT

La fibre optique est déployée jusqu'à l'intérieur des logements. Ce nouveau réseau ouvre la possibilité d'un niveau de débit quasiment illimité et identique pour la réception et l'envoi de données, quelle que soit la distance.



INTERNET FIXE : QUELLES TECHNOLOGIES POUR QUELS DÉBITS ?



2 LE RÉSEAU DE CUIVRE

DÉBIT

Historiquement, le réseau de cuivre a été déployé pour les besoins du service téléphonique ; il couvre la quasi-totalité des locaux. Des améliorations techniques permettent de délivrer un accès Internet via ce réseau. Plus les locaux sont éloignés du central téléphonique, plus le débit est faible, car avec la distance, le signal diminue.

DÉBITS x

Excellent débit >100 Mbit/s

Très haut débit >30 Mbit/s

Bon haut débit >8 Mbit/s

Faible débit

RÉSEAUX FIXES

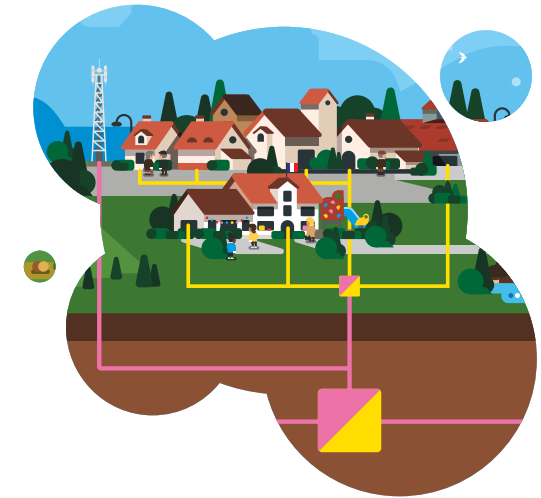
—■— Fibre optique
 —■— Câble
 —■— Cuivre



3 LA FIBRE AU CŒUR DES VILLES/VILLAGES

DÉBIT

Le réseau de cuivre est modernisé en amenant la fibre optique et l'émission du signal au cœur des villes et villages, permettant ainsi d'améliorer le débit. Plus les habitations sont proches des nouveaux équipements installés, plus le débit est élevé.



4 LA FIBRE AU PIED DES IMMEUBLES

DÉBIT

Historiquement, le réseau câblé a été déployé dans les zones urbaines pour la télévision. Ce réseau câblé est modernisé par le déploiement de fibre optique jusqu'au pied des immeubles, permettant ainsi de proposer du très haut débit.



5 LES RÉSEAUX HERTZIENS

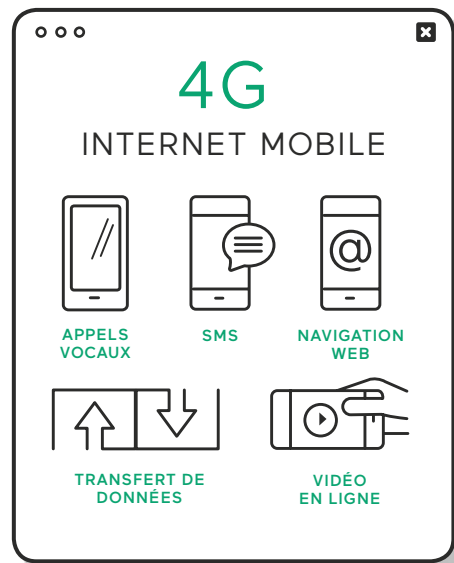
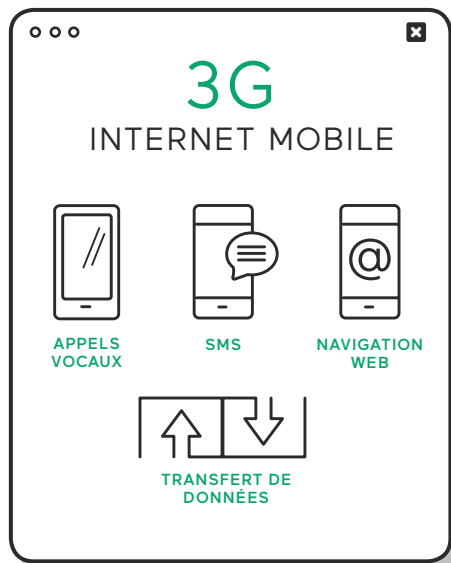
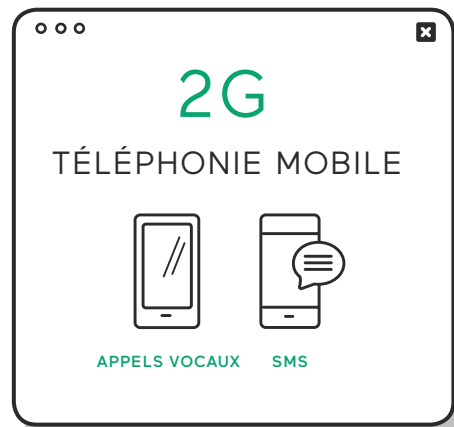
DÉBIT

Ils fournissent un accès à Internet par des ondes radio. Ils nécessitent généralement l'installation d'une antenne sur le toit des habitations pour recevoir le signal qui permet de fournir une connexion fixe. Il s'agit par exemple du satellite, de la boucle locale radio (le WiMax, Wi-FiMax, TD-LTE ou THD radio), de la 4G fixe.





MOBILE : QUELS USAGES PERMETTENT LES RÉSEAUX MOBILES 2G, 3G ET 4G ?



QUELS USAGES SELON SA COUVERTURE MOBILE ?

L'ARCEP* A DÉFINI DES NIVEAUX DE COUVERTURE MOBILE APPELS VOCAUX ET SMS

1

TRÈS BONNE COUVERTURE

Vous devriez pouvoir téléphoner et échanger des SMS à l'extérieur des bâtiments, et, dans la plupart des cas, à l'intérieur des bâtiments.



2

BONNE COUVERTURE

Vous devriez pouvoir téléphoner et échanger des SMS à l'extérieur des bâtiments dans la plupart des cas, et, dans certains cas, à l'intérieur des bâtiments.



3

COUVERTURE LIMITÉE

Vous devriez pouvoir téléphoner et échanger des SMS à l'extérieur des bâtiments dans la plupart des cas, mais probablement pas à l'intérieur des bâtiments.



> À SAVOIR

> L'Arcep a demandé aux opérateurs de publier leurs données de couverture pour les appels vocaux et SMS, via le site monreseau-mobile.fr

> L'Arcep a pour objectif d'enrichir ces cartes de couverture en 2018 avec les services de l'Internet mobile (navigation web, transfert de données, vidéo en ligne) des opérateurs.



Pour connaître la couverture et la qualité de service mobile chez vous : monreseau-mobile.fr

*Arcep : Autorité de régulation des communications électroniques et des postes

COMMENT AMÉLIORER LA COUVERTURE INTERNET FIXE



1 QUELS OBJECTIFS POUR LA COUVERTURE INTERNET FIXE DES TERRITOIRES ?
P.11

2 COMMENT COUVRIR L'INTÉGRALITÉ DU TERRITOIRE ?
P.11

3 QUELLES ACTIONS SONT MISES EN ŒUVRE DANS LES TERRITOIRES RURAUX ?
P.12

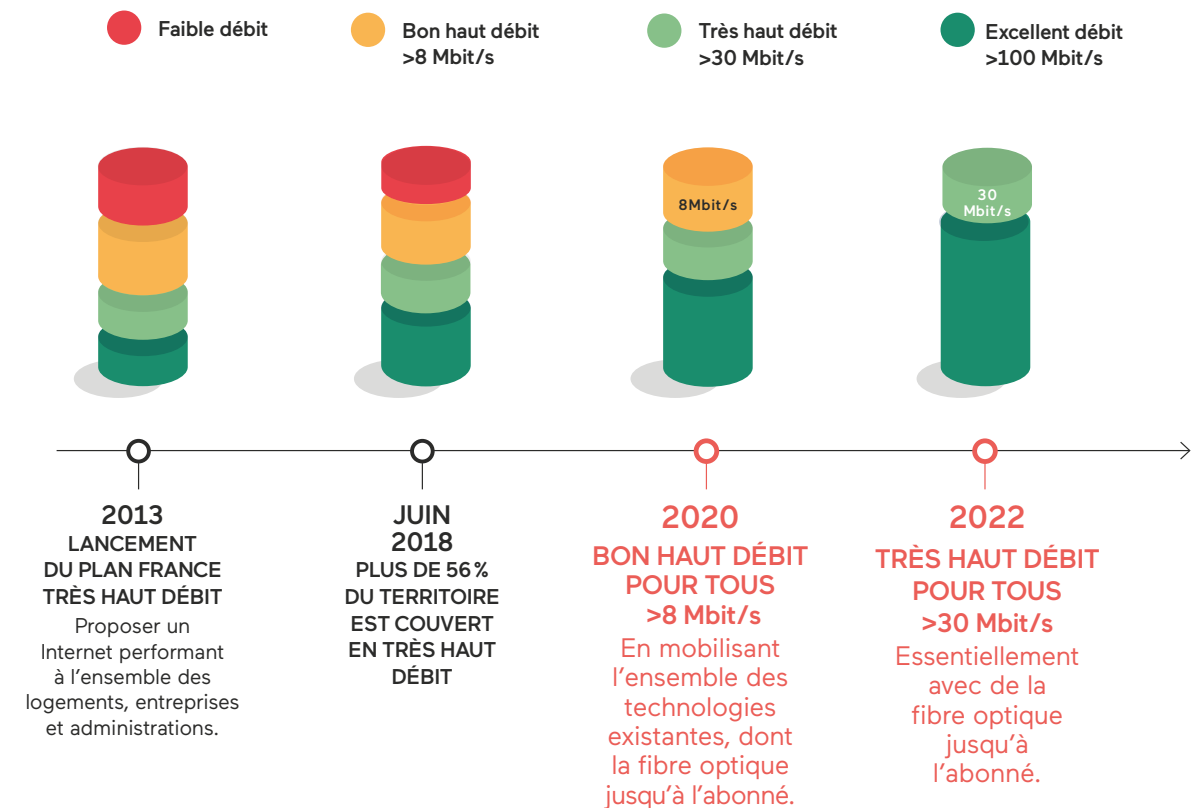
4 COMMENT ÇA SE PASSE DANS LES TERRITOIRES URBAINS ?
P.15

5 COMMENT SE DÉPLOIE UN RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'ABONNÉ (FttH) ?
P.16

6 COMMENT GARANTIR UNE CONNEXION INTERNET À GRANDE VITESSE PARTOUT ET POUR TOUS ?
P.18

PARTIE 6
EN ATTENTE

1 QUELS OBJECTIFS POUR LA COUVERTURE INTERNET FIXE DES TERRITOIRES ?



2 COMMENT COUVRIR L'INTÉGRALITÉ DU TERRITOIRE ?

➤ En mobilisant les acteurs privés et publics.

LES OPÉRATEURS PRIVÉS
s'engagent à couvrir les territoires urbains, soit 60% des logements et locaux professionnels. Les opérateurs privés assurent le déploiement du réseau.

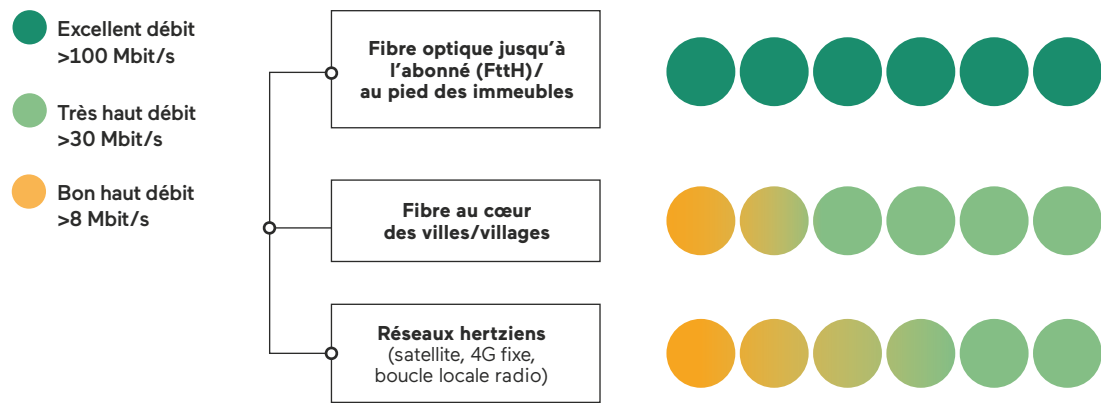
LES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES, avec le soutien de l'État et de l'Union européenne, s'engagent à couvrir les territoires ruraux, soit 40% des logements et locaux professionnels.

Les collectivités territoriales contractualisent des partenariats avec des opérateurs télécoms.

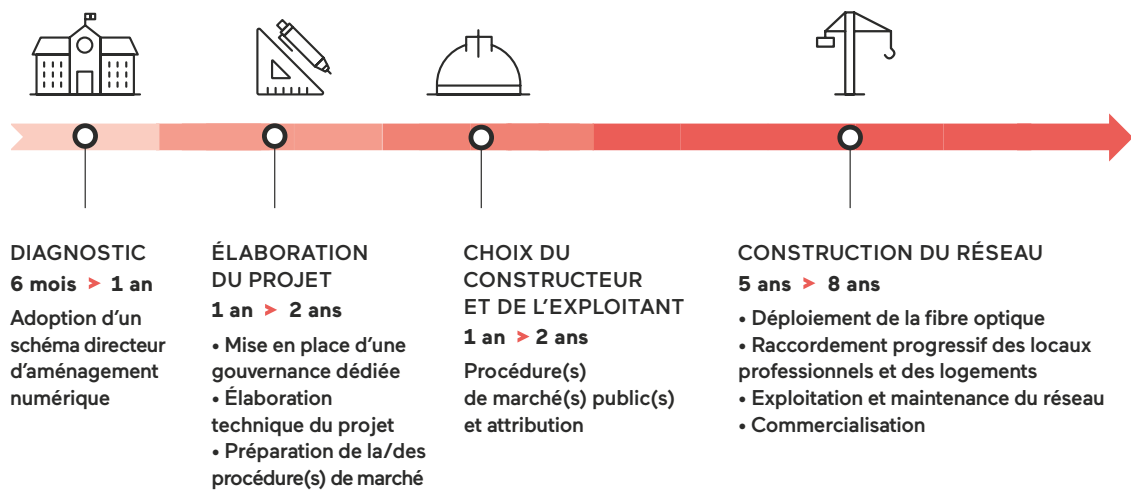


3 QUELLES ACTIONS SONT MISES EN ŒUVRE DANS LES TERRITOIRES RURAUX ?

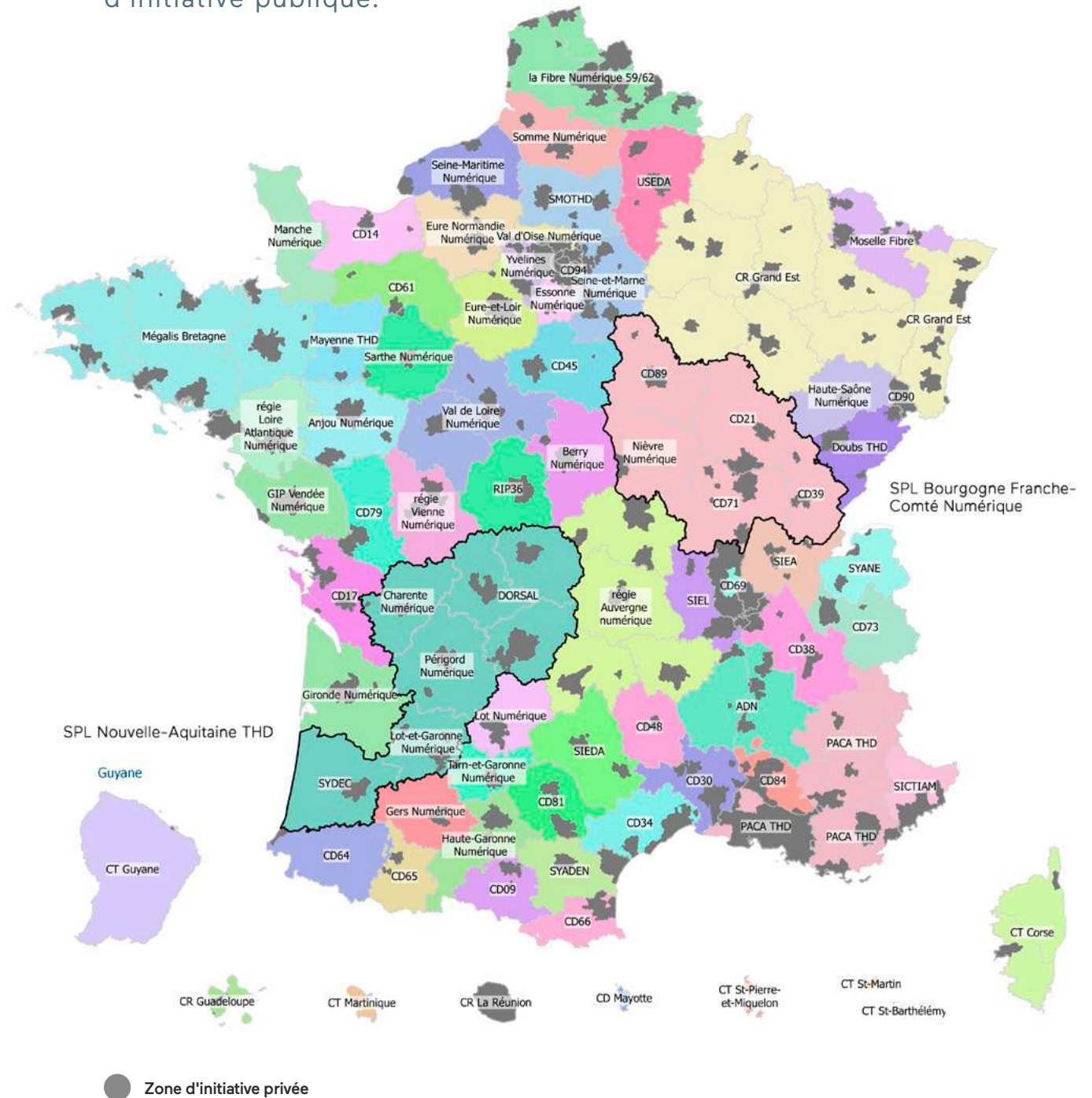
► Dans les territoires ruraux, les collectivités territoriales déploient des réseaux d'initiative publique. Pour fournir un débit Internet fixe de qualité, l'ensemble des technologies existantes est mobilisé.



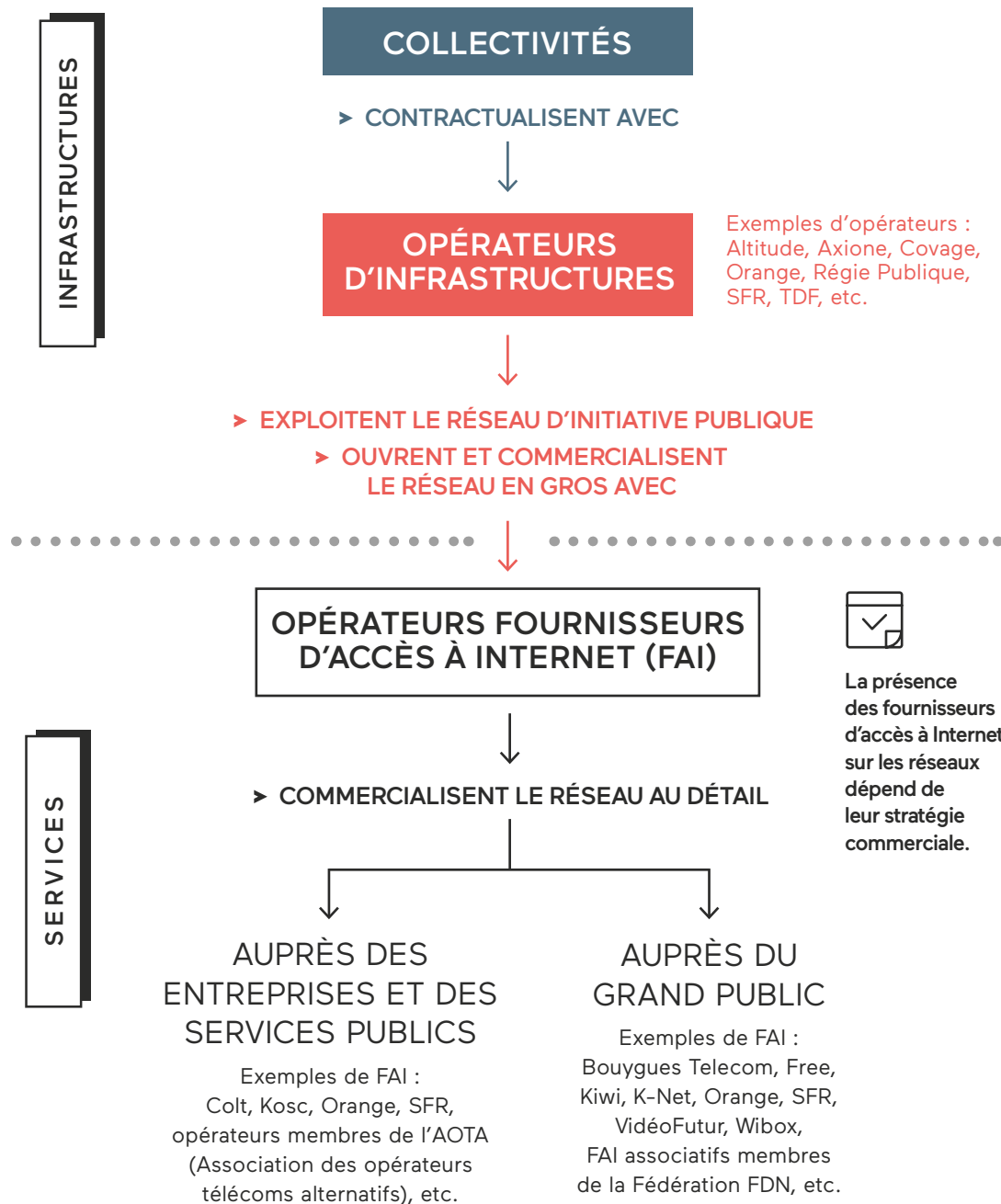
► Les collectivités territoriales conçoivent et déploient des réseaux d'initiative publique de fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH) à l'échelle régionale ou départementale.



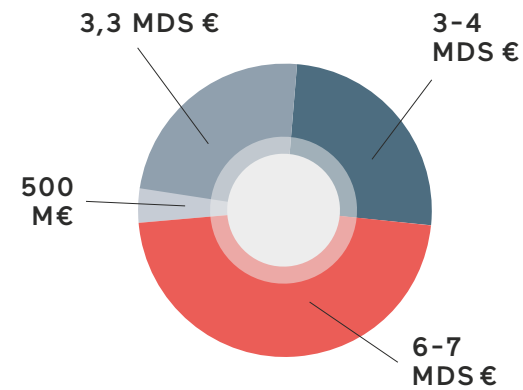
► Pour connaître le détail des projets publics (calendrier, périmètre, réseaux déployés, etc.) sur votre territoire, contactez le porteur du réseau d'initiative publique.



LES DIFFÉRENTS ACTEURS DES RÉSEAUX D'INITIATIVE PUBLIQUE



FINANCEMENT DES RÉSEAUX D'INITIATIVE PUBLIQUE



ACTEURS PUBLICS

- RÉGIONS, DÉPARTEMENTS, EPCI, COMMUNES, SYNDICATS D'ÉNERGIE, ETC.
- ÉTAT
- UNION EUROPÉENNE



OPÉRATEURS D'INFRASTRUCTURES

- FONDS PRIVÉS, BANQUES, ET CAISSE DES DÉPÔTS ET CONSIGNATIONS

13-14
 MILLIARDS D'EUROS
 d'investissement dans les réseaux d'initiative publique

4 COMMENT ÇA SE PASSE DANS LES TERRITOIRES URBAINS ?

> Les opérateurs privés déploient des réseaux de fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH) à horizon 2020. Les réseaux déployés sont ouverts à l'ensemble des opérateurs. La présence des fournisseurs d'accès à Internet dépend de leur stratégie commerciale.

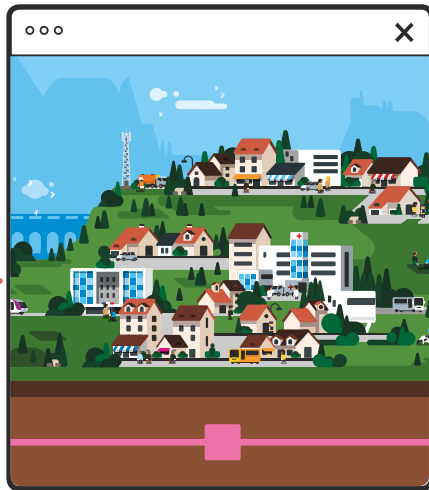
6-7
 MILLIARDS D'EUROS
 d'investissement par les opérateurs privés

5 COMMENT SE DÉPLOIE UN RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'ABONNÉ (FttH) ?

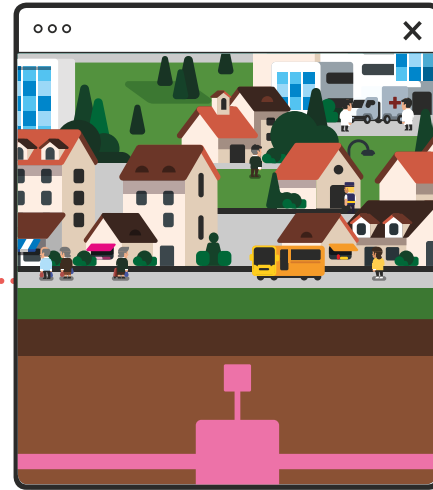
> Le déploiement des nouveaux réseaux de fibre optique jusqu'à l'abonné est un chantier de long terme.

LES ÉTAPES DU DÉPLOIEMENT D'UN RÉSEAU DE FIBRE OPTIQUE JUSQU'À L'ABONNÉ DANS UNE COMMUNE

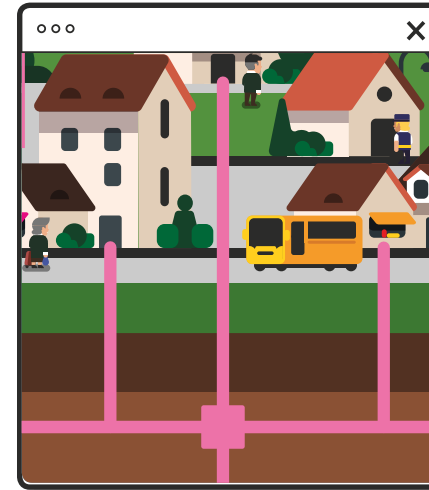
ARRIVÉE DE LA FIBRE



VILLE / VILLAGE



QUARTIER / RUE



LOCAUX

ÉTUDES

> 6 MOIS ENVIRON

Préparation du déploiement :

- Concertation entre la commune et l'opérateur,
- Recensement des locaux (particuliers et professionnels) à desservir,
- Identification des infrastructures disponibles, support du déploiement (fourreaux, poteaux électriques, etc.).

TRAVAUX

> 6 à 12 MOIS ENVIRON

- Les quartiers sont couverts progressivement,
- Le déploiement peut s'effectuer grâce à des infrastructures existantes, en souterrain et/ou en aérien (via des poteaux électriques ou sur façade) et/ou par des travaux de génie civil au moyen de tranchées,
- Pour entrer dans le domaine privé (immeuble ou façade), l'opérateur doit obtenir l'autorisation du propriétaire ou gestionnaire.

EN PRATIQUE

UNE FOIS LES TRAVAUX FINIS, COMMENT BÉNÉFICIER D'UNE AMÉLIORATION DU DÉBIT APRÈS UNE INTERVENTION PUBLIQUE ?

- 1 Je contacte le fournisseur d'accès à Internet de mon choix.
- 2 Je vérifie que mon abonnement et mes équipements sont adaptés.
- 3 Si je souscris à une offre de fibre optique jusqu'à l'abonné, le fournisseur d'accès doit venir chez moi pour réaliser le raccordement final.



LES COLLECTIVITÉS, FACILITATRICES DU DÉPLOIEMENT

- > En identifiant des lieux d'implantation de locaux techniques lors des études,
- > En délivrant rapidement des permissions de voirie et des arrêtés de circulation pour la réalisation des travaux,
- > En ouvrant l'accès à leurs infrastructures,
- > En gérant l'occupation du domaine public,
- > En menant des actions de sensibilisation auprès des propriétaires pour qu'ils autorisent l'opérateur à entrer sur le domaine privé,
- > En informant les citoyens de l'avancée des travaux et des secteurs éligibles à la fibre optique jusqu'à l'abonné.

> À SAVOIR

EN QUOI CONSISTE LE RACCORDEMENT FINAL ?

- > Le raccordement final consiste à faire entrer la fibre optique à l'intérieur du logement et à installer une nouvelle prise similaire aux prises téléphoniques existantes.
- > Dès qu'un local est éligible (la fibre est dans la rue), l'habitant (particulier ou professionnel) doit solliciter un fournisseur d'accès à Internet présent sur le réseau afin de souscrire à un abonnement fibre optique.
- > Le raccordement sera réalisé sous 3 mois.



COMMENT AMÉLIORER LA COUVERTURE MOBILE



1 COMMENT GÉNÉRALISER LA COUVERTURE MOBILE DE QUALITÉ ? P.19

2 QUELLES ACTIONS SONT MISES EN ŒUVRE ?

Généraliser la réception en 4G sur l'ensemble du réseau mobile P.20

Améliorer la couverture des axes de transport P.21

Généraliser la couverture à l'intérieure des bâtiments P.22

Proposer une offre de 4G fixe dans les zones où les débits Internet fixe ne sont pas satisfaisantes P.23

Assurer une couverture mobile de qualité dans les zones non ou mal couvertes P.24

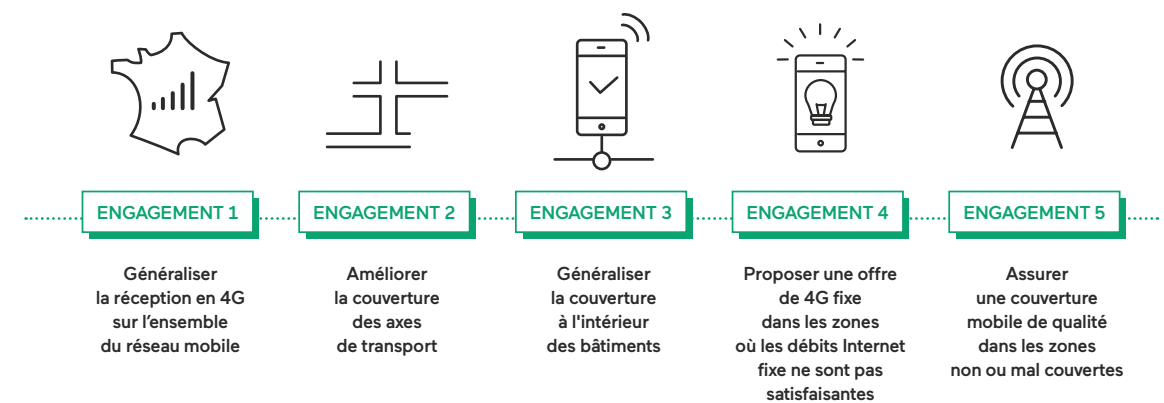
1 COMMENT GÉNÉRALISER LA COUVERTURE MOBILE DE QUALITÉ ?

► En janvier 2018, le Gouvernement, l'Arcep et les opérateurs mobiles sont parvenus à un accord historique visant à généraliser la couverture mobile de qualité pour tous les Français.

Pour la première fois, l'Etat fait le choix de prioriser l'objectif d'aménagement du territoire dans les critères d'attribution des fréquences mobiles, dont les droits arrivaient à échéance lors des prochaines années.

Cet accord va se traduire par un renforcement de la couverture mobile, en s'appuyant sur des engagements du Gouvernement et des opérateurs. Le travail de négociation a permis d'obtenir de la part des quatre opérateurs de réseaux mobiles des engagements forts et contraignants.

2 QUELLES ACTIONS SONT MISES EN ŒUVRE ?

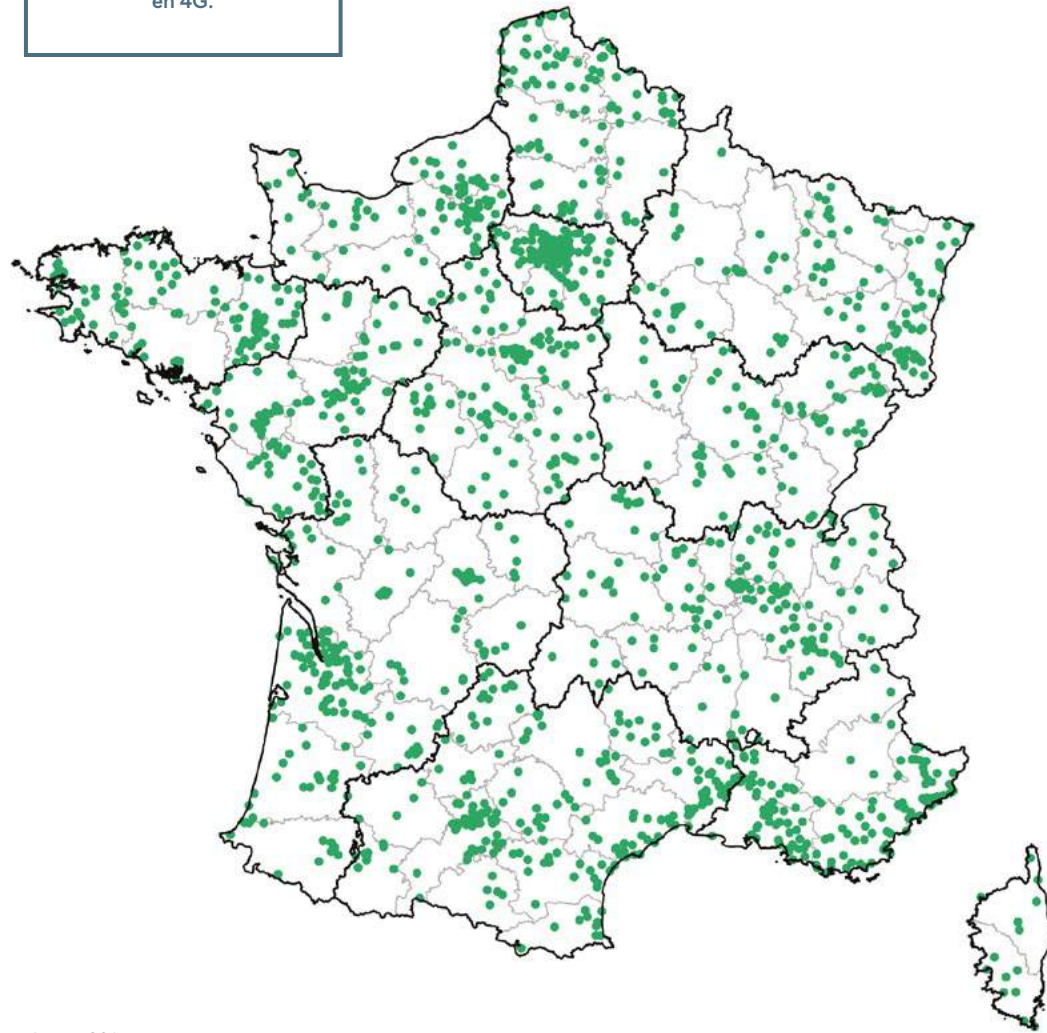




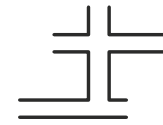
ENGAGEMENT 1

> Généraliser la réception en 4G sur l'ensemble du réseau mobile.

+ 2000
PYLÔNES
seront équipés
en 4G.



Source : Arcep, 2018.

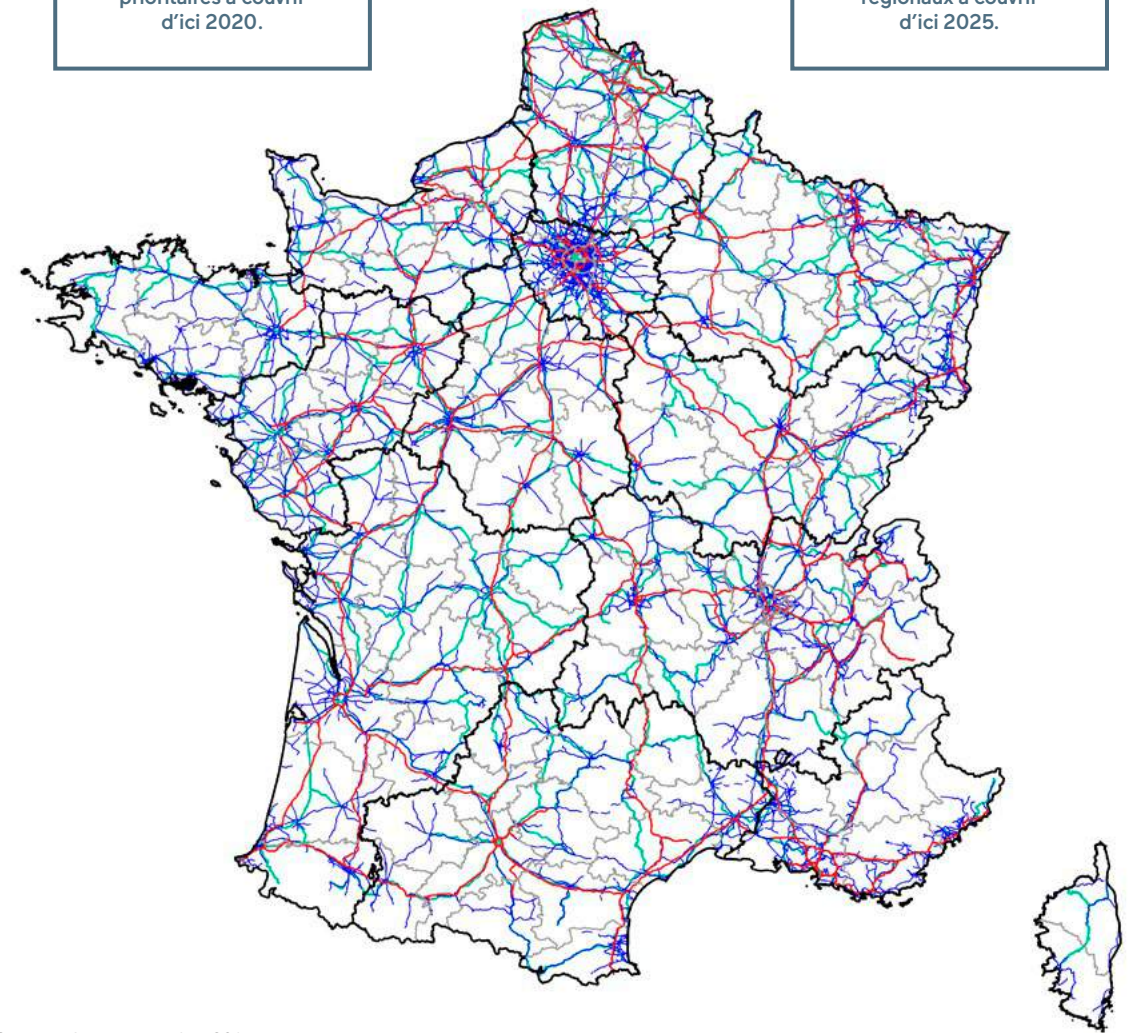


ENGAGEMENT 2

> Améliorer la couverture des axes de transport.

55000
KM
d'axes routiers
prioritaires à couvrir
d'ici 2020.

23000
KM
d'axes ferrés
régionaux à couvrir
d'ici 2025.



Source : Arcep novembre 2018





ENGAGEMENT 3

► Généraliser la couverture à l'intérieur des bâtiments.

Plusieurs solutions permettent d'améliorer la couverture mobile, en voix comme en données, à l'intérieur des bâtiments. Ces équipements spécifiques, qui fonctionnent en partie grâce aux réseaux fixes, sont proposés par les opérateurs.



LA VOIX SUR WI-FI

La voix sur Wi-Fi consiste à faire transiter l'ensemble des communications (appels téléphoniques et navigation Internet) via le réseau Wi-Fi sur lequel vous êtes connecté. Cette solution est compatible avec tous les types de réseaux Wi-Fi (box opérateurs, hotspots publics, etc.) dès lors qu'ils permettent une connexion haut ou très haut débit.

► À SAVOIR

La voix sur Wi-Fi nécessite d'avoir un smartphone compatible avec cette technologie.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES SOLUTIONS POUR AMÉLIORER LA COUVERTURE À L'INTÉRIEUR DES BÂTIMENTS

www.fftelecoms.org/grand-public/ameliorer-mobile-interieur-habitations



ENGAGEMENT 4

► Proposer une offre de 4G fixe dans les zones où les débits Internet fixe ne sont pas satisfaisants.

L'offre de 4G fixe dans les zones où les débits fixes ne sont pas satisfaisants et où aucune autre solution ne serait mobilisable à court terme. À cette fin, les opérateurs de réseau mobile s'engagent à :

- Proposer en 2018, et a minima dans certaines zones qu'ils identifient et rendent publiques, une offre de 4G fixe destinée au grand public ;
- Répondre aux demandes du Gouvernement de rendre cette offre disponible sur des zones géographiques identifiées par le Gouvernement :

Sur une zone déjà couverte en 4G par leur réseau mobile : assurer la disponibilité commerciale de l'offre 4G fixe sur cette zone.

En complément, Orange et SFR s'engagent à déployer, sans obligation de mutualisation, 500 nouveaux sites 4G chacun, pouvant notamment répondre à des insuffisances de couverture ou de capacité à des fins de disponibilité effective de la 4G fixe dans les zones géographiques identifiées par le Gouvernement, en concertation avec les opérateurs concernés.





ENGAGEMENT 5

► Assurer une couverture mobile de qualité dans les zones non ou mal couvertes grâce au dispositif de Couverture ciblée.

LES ÉQUIPES-PROJETS LOCALES ASSURENT LA RÉUSSITE DU DISPOSITIF DE COUVERTURE CIBLÉE

Les équipes-projets locales (à l'échelle départementale ou pluri-départementale) ont pour missions de :

- Identifier et prioriser les zones à couvrir en priorité,
- Faciliter la mise en œuvre des déploiements par les opérateurs sur leur territoire afin de permettre l'accélération du déploiement de sites mobiles (par exemple : autorisations d'urbanisme, viabilisation des terrains, etc.).

► À SAVOIR

QUI COMPOSE LES ÉQUIPE-PROJETS LOCALES ?

- Préfecture, conseil départemental, SGAR, associations de collectivités territoriales, porteurs de projets des réseaux d'initiative publique du Plan France Très Haut Débit, etc.
- Pour en savoir plus, contactez les référents « Mobile » au sein de votre préfecture et/ou conseil départemental.

5000
NOUVEAUX
SITES MOBILES

seront construits par opérateur (dont certains seront mutualisés), dans le cadre du dispositif de Couverture ciblée.

Ces nouveaux sites seront identifiés et priorisés par les équipes-projets locales, à un rythme de 600 à 800 sites mobiles par an.

2 MANIÈRES D'AMÉLIORER LA COUVERTURE MOBILE

1 En installant des équipements actifs sur des points hauts existants (châteaux d'eau, etc.).

2 En construisant des pylônes.



1
RECHERCHE DU SITE SUR LEQUEL SERA CONSTRUIT LE PYLÔNE



2
ÉTUDES D'AVANT-PROJET
Études de charges, études géotechniques, etc.



3
ACQUISITION OU LOCATION DU TERRAIN VIA DES BAUX ET DES AUTORISATIONS D'URBANISME



4
AMÉNAGEMENT DU SITE : CHEMIN D'ACCÈS, TERRASSEMENT, ETC.
Construction de l'antenne-relais avec le raccordement en énergie au cœur de réseau (fibre optique ou faisceau hertzien).

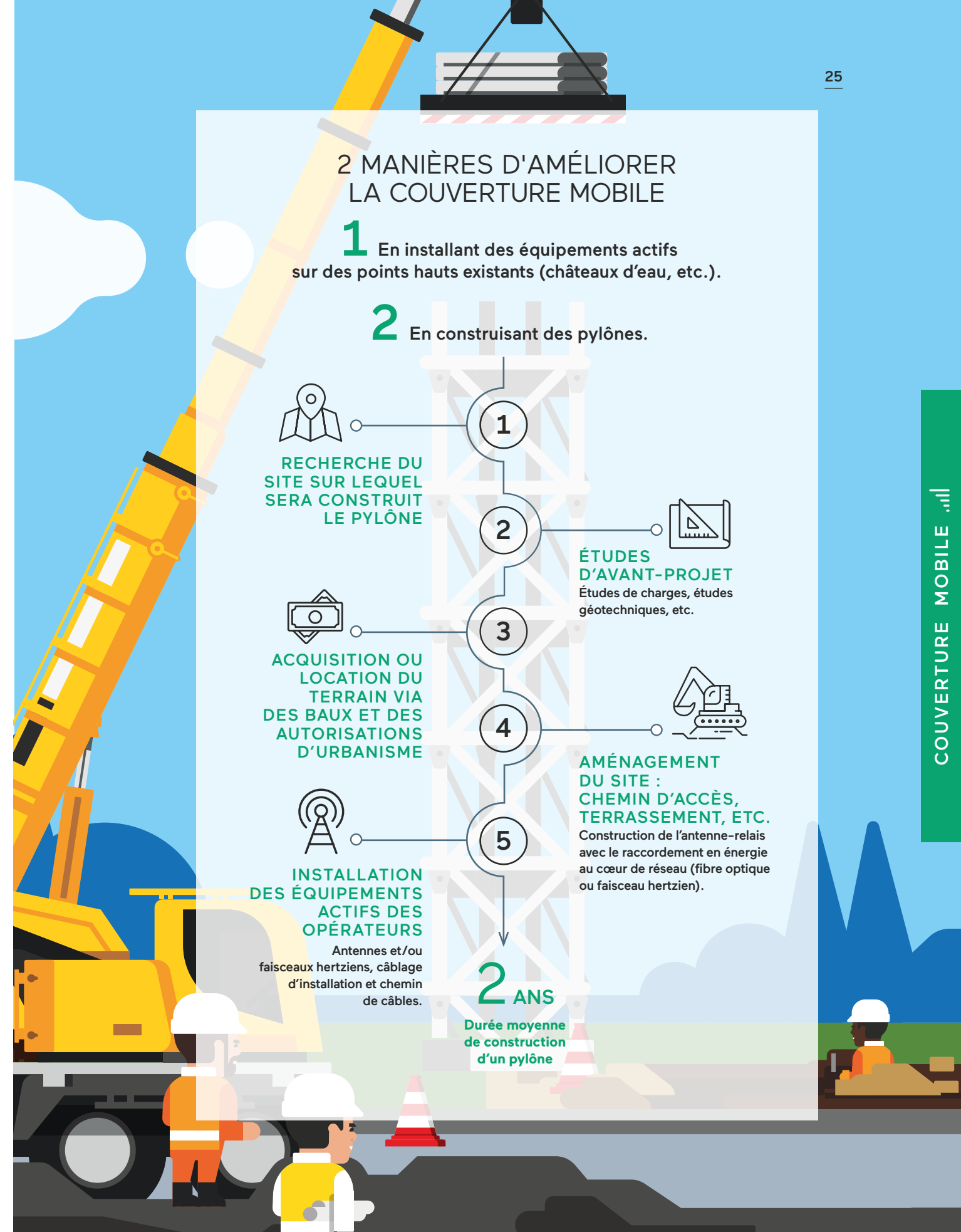


5
INSTALLATION DES ÉQUIPEMENTS ACTIFS DES OPÉRATEURS

Antennes et/ou faisceaux hertziens, câblage d'installation et chemin de câbles.

2 ANS

Durée moyenne de construction d'un pylône



COLLABORER À L'ÉMERGENCE D'UNE SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE INNOVANTE ET INCLUSIVE



LA MISSION SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE TRAVAILLE
À FAVORISER LA MONTÉE EN COMPÉTENCES
NUMÉRIQUES DE TOUS ET À ACCOMPAGNER
LA TRANSITION NUMÉRIQUE DES TERRITOIRES.



societenumerique.gouv.fr



PLAN NATIONAL POUR UN NUMÉRIQUE INCLUSIF

Aujourd'hui, 13 millions de Français n'utilisent pas ou peu Internet et se sentent en difficulté face à un écran*.

La révolution numérique n'est pas simplement technologique, elle est aussi culturelle. Il ne suffit pas que le numérique soit techniquement accessible pour qu'il devienne un outil mobilisé dans des actes quotidiens. La question aujourd'hui face à la révolution numérique est celle de l'appropriation donc de l'éducation, de la médiation, de la formation.

L'ambition du Gouvernement est de faire de la France une société numérique humaine et performante.

Pour la première fois, Etat, collectivités territoriales, associations, acteurs de la médiation numérique et du travail social, administrations et entreprises se sont mobilisés pour élaborer conjointement un plan national pour un numérique inclusif.

Le plan national pour un numérique inclusif apporte des solutions aux collectivités et acteurs territoriaux pour accompagner les individus vers l'autonomie numérique.

Il propose des outils, initiatives, dispositifs sur les enjeux suivants :

- Détecter les publics
- Les accompagner dans les démarches
- Les orienter pour les rendre autonomes
- Consolider les acteurs qui forment au numérique
- Outiller et soutenir les dispositifs d'inclusion numérique dans les territoires

EN PRATIQUE

LA MISSION SOCIÉTÉ NUMÉRIQUE, UN MODÈLE ORIGINAL D'INTERVENTION

A l'écoute des collectivités territoriales, la Mission Société Numérique facilite **l'émergence et l'accélération de solutions** qui favorisent le développement des usages numériques.

*Baromètre du Numérique et Enquête Capacity disponibles sur labo.societenumerique.gouv.fr





LES ACTIONS DU GOUVERNEMENT AU SERVICE DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES

1 SOUTENIR L'ÉLABORATION DE STRATÉGIES LOCALES D'INCLUSION NUMÉRIQUE



**DES BOÎTES À
OUTILS EN LIGNE**
POUR VOUS AIDER
À ÉLABORER
DES STRATÉGIES
LOCALES
D'INCLUSION
NUMÉRIQUE

Pour les collectivités locales :
inclusion.societenumerique.gouv.fr

Pour les aidants numériques :
kit-inclusion.societenumerique.gouv.fr

**UN DISPOSITIF
"TERRITOIRES
D' ACTIONS"**

Pour renforcer le soutien
et la mise en commun
d'initiatives, l'Etat s'engage
à accompagner l'élaboration
et la documentation de stratégie
de territoires pilotes.

Parmi les premiers signataires,
les départements des
Pyrénées-Atlantiques, de
la Creuse, de la Drôme-Ardèche,
de la Gironde, les régions
Bourgogne-Franche-Comté
et Centre-Val-de-Loire et la
préfecture des Hauts-de-France
et la communauté
d'agglomérations SICOVAL.

**NUMÉRIQUE
EN COMMUN[S]**

**Un événement national
et des rencontres régulières**
pour collaborer à l'émergence
de solutions qui favorisent
le développement des usages
numériques.

www.numerique-en-commun.fr

**DES ATELIERS
DE FORMATION**

**Pour consolider des savoirs
communs** et découvrir
des initiatives inspirantes afin
d'outiller les collectivités locales
dans l'élaboration de stratégies
de développement des usages
numériques.

Co-produit avec La Mednum, en
collaboration avec la chaire ENA
ENSCI « Innovation publique ».

2 OUTILLER ET CONSOLIDER DES ACTEURS LOCAUX DE LA MÉDIATION NUMÉRIQUE

► Des têtes de réseau pour coordonner les acteurs,
lever des fonds, mutualiser les services et mesurer
l'impact sur le territoire.

► La coopérative nationale La MedNum est mobilisée
pour produire des outils communs au service des aidants
numériques.

lamednum.coop

**5 MILLIONS
D'EUROS**

sont mobilisés par la
Banque des Territoires



3 MOBILISER LES OPÉRATEURS DE SERVICE PUBLIC ET LES ACTEURS ÉCONOMIQUES AUTOUR D'INITIATIVES COMMUNES

► Déploiement d'un Pass Numérique pour permettre à
la population d'accéder à un service d'accompagnement
au numérique dans des lieux labellisés.

Le Pass Numérique, un outil efficace pour :

- **cibler** des publics et leur donner un droit
à la formation gratuit ;
- **faciliter** l'enrôlement d'une grande diversité
de commanditaires financeurs ;
- **permettre** aux pouvoirs publics de visualiser
et piloter leur impact sur les territoires.

**10 MILLIONS
D'EUROS**

de l'Etat sont dédiés
au co-financement
du déploiement
de Pass Numériques
par les collectivités
territoriales.

EN PRATIQUE

LE PASS NUMÉRIQUE C'EST QUOI ?

Il prend la forme d'un chéquier, remis par des agents
de services au guichet ou des acteurs privés
(par exemple banque), et **donne droit à des heures
d'accompagnement au numérique** dans des lieux à
proximité, labellisé et identifié.

L'AGENCE DU
NUMÉRIQUE



francethd.fr
francethd.fr/mobile

